

**DELIBERATION N° 18/028 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT SUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE
CORSE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SERVICES D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE CORSE-DU-SUD ET DE HAUTE-CORSE**

SEANCE DU 16 JANVIER 2018

L'an deux mille dix huit, le seize janvier, l'Assemblée de Corse, convoquée le 4 janvier 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTES ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Danielle ANTONINI à Mme Mattea CASALTA
Mme Laura Maria POLI à M. Petr'Antone TOMASI
Mme Jeanne STROMBONI à Mme Anne TOMASI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Valérie BOZZI, François-Xavier CECCOLI, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Santa DUVAL, Isabelle FELICIAGGI, Pierre GHIONGA, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Xavier LACOMBE, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Camille de ROCCA SERRA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 1424-77 et suivants,

CONSIDERANT que le nombre de sièges du conseil d'administration du service d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud est de 15 au total dont

10 sièges pour les représentants de la Collectivité de Corse et 5 sièges pour les représentants des communes,

CONSIDERANT que le nombre de sièges du conseil d'administration du service d'incendie et de secours de la Haute-Corse est de 15 au total dont 11 sièges pour les représentants de la Collectivité de Corse et 4 sièges pour les représentants des communes,

CONSIDERANT que, compte tenu du fait que le Président du Conseil Exécutif de Corse ou son représentant préside de droit les deux conseils d'administration, il convient de procéder à l'élection de 9 titulaires et de 9 suppléants pour la Corse-du-Sud et de 10 titulaires et de 10 suppléants pour la Haute-Corse,

CONSIDERANT que pour le conseil d'administration du service d'incendie et de secours en Corse-du-Sud, 2 listes sont déposées :

Liste 1 : Mmes et MM. Pierre POLI, Hyacinthe VANNI, Michel GIRASCHI, Paul MINICONI, Jean-François CASALTA, Paul LEONETTI, Véronique ARRIGHI, Julia TIBERI, Jean-Jacques LUCCHINI (Candidats titulaires) - Mmes et MM. Jeanne STROMBONI, Anne-Laure SANTUCCI, Laura FURIOLI, Mattea CASALTA, Romain COLONNA, Pierre-José FILIPPETTI, Muriel FAGNI, Pascal CARLOTTI, François BERNARDI (Candidats suppléants)

Liste 2 : Mmes et MM. Jean-Charles ORSUCCI, Catherine RIERA, Antoine POLI, Marie-Hélène PADOVANI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, François ORLANDI (Candidats titulaires).

IL EST PROCÉDÉ À L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS EN CORSE-DU-SUD

(Scrutin de liste à un tour avec prime majoritaire et représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne)

Inscrits : 63
Votants : 47
Exprimés : 47

Ont obtenu :

Liste 1 : 40 voix
Liste 2 : 7 voix

Les 9 sièges sont attribués à la liste n° 1.

CONSIDERANT que pour le conseil d'administration du service d'incendie et de secours en Haute-Corse, 2 listes sont déposées :

Liste 1 : Mmes et MM. Guy ARMANET, Anne-Laure SANTUCCI, François BENEDETTI, Hyacinthe VANNI, Juliette PONZEVERA, Marie SIMEONI, Pascal CARLOTTI, Frédérique DENSARI, Paola MOSCA, Petr'Antone TOMASI (Candidats ti-

tulaires) - Mmes et MM. Marcel CESARI, Fabienne GIOVANNINI, Pascale SIMONI, Paulu Santu PARIGI Julien PAOLINI, Rosa PROSPERI, Véronique ARRIGHI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Anne TOMASI (Candidats suppléants).

Liste 2 : Mmes et MM. Antoine POLI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, François ORLANDI, Catherine RIERA (Candidats titulaires).

PRENANT acte du fait que M. Louis POZZO DI BORGO ne prend pas part au vote en sa qualité de pompier au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Corse,

IL EST PROCÉDÉ À L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS EN HAUTE-CORSE
(Scrutin de liste à un tour avec prime majoritaire et représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne)

Inscrits : 63
Votants : 46
Exprimés : 46

Ont obtenu :

Liste 1 : 40 voix
Liste 2 : 6 voix

Les 10 sièges sont attribués à la liste n° 1.

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

Sont élus membres du conseil d'administration du service d'incendie et de secours en Corse-du-Sud :

| Titulaires | Suppléants |
|-----------------------------|---------------------------|
| 1. M. Pierre POLI | Mme Jeanne STROMBONI |
| 2. M. Hyacinthe VANNI | Mme Anne-Laure SANTUCCI |
| 3. M. Michel GIRASCHI | Mme Laura FURIOLI |
| 4. M. Paul MINICONI | Mme Mattea CASALTA |
| 5. M. Jean-François CASALTA | M. Romain COLONNA |
| 6. M. Paul LEONETTI | M. Pierre-José FILIPPETTI |
| 7. Mme Véronique ARRIGHI | Mme Muriel FAGNI |
| 8. Mme Julia TIBERI | M. Pascal CARLOTTI |
| 9. M. Jean-Jacques LUCCHINI | M. François BERNARDI |

ARTICLE 2 :

Sont élus membres du conseil d'administration du service d'incendie et de secours en Haute-Corse :

| Titulaires | Suppléants |
|----------------------------|--------------------------|
| 1. M. Guy ARMANET | M. Marcel CESARI |
| 2. Mme Anne-Laure SANTUCCI | Mme Fabienne GIOVANNINI |
| 3. M. François BENEDETTI | Mme Pascale SIMONI |
| 4. M. Hyacinthe VANNI | M. Paulu Santu PARIGI |
| 5. Mme Juliette PONZEVERA | M. Julien PAOLINI |
| 6. Mme Marie SIMEONI | Mme Rosa PROSPERI |
| 7. M. Pascal CARLOTTI | Mme Véronique ARRIGHI |
| 8. Mme Frédérique DENSARI | Mme Nadine NIVAGGIONI |
| 9. Mme Paola MOSCA | M. Jean-Jacques LUCCHINI |
| 10. M. Petr'Antone TOMASI | Mme Anne TOMASI |

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 16 janvier 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 18/028 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT

**Objet de l'acte : SUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SERVICES D'INCENDIE ET DE
SECOURS DE CORSE-DU-SUD ET DE HAUTE-CORSE**

.....

Date de décision: 16/01/2018

Date de réception de l'accusé 26/01/2018

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 18_028

Identifiant unique de l'acte : 02A-232000018-20180116-18_028-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

**Nom du fichier : DELIBERATION N° 18-028 AC.pdf (99_DE-02A-232000018-20180116-
18_028-DE-1-1_1.pdf)**